



SERVICES QUÉBEC

PLAN D'ACTION
RÉGIONAL
2017-2018

LANAUDIÈRE

Direction

Myriam Chambron

Directrice de la planification, du partenariat et du soutien aux opérations

Analyse et rédaction

Pierre Buisson

Conseiller régional en information sur le marché du travail

Govinda Bernier

Économiste régional

Sébastien Gagné

Conseiller régional en partenariat et en reddition de comptes

Soutien technique

Céline Lord

Technicienne en information sur le marché du travail

Membres du comité de planification du Conseil régional des partenaires du marché du travail

Mme Dominique Théroux

Directrice générale, Centre Lanaudière d'emploi pour femmes

Mme Francine Ranger

Présidente, Conseil central des syndicats nationaux de Lanaudière (CSN)

Mme. Caroline Thuot

Directrice des opérations, Techno Diesel

M. Stéphane Dignard

Président, Recrutement intégral

Mme Myriam Chambron

Directrice de la planification, du partenariat et du soutien aux opérations,
Services Québec Lanaudière

M. Michel Girard

Directeur intérimaire du Centre local d'emploi de Terrebonne,
Services Québec Lanaudière

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2017

ISSN 1705-5644 (imprimé)

ISSN 1705-5652 (en ligne)

Note : La forme masculine dans ce document est utilisée simplement dans le but d'alléger le texte.

Table des matières

<i>MOT DU DIRECTEUR RÉGIONAL</i>	<i>4</i>
<i>1. MISSION, OFFRE DE SERVICE, CADRE DE GESTION ET RESSOURCES</i>	<i>6</i>
<i>2. DÉMOGRAPHIE ET MARCHÉ DU TRAVAIL DANS LANAUDIÈRE</i>	<i>10</i>
<i>3. SERVICES PUBLICS D'EMPLOI</i>	<i>15</i>
<i>ANNEXES</i>	
<i>ANNEXE 1 – RÉPARTITION LOCALE DES CIBLES DE RÉSULTATS 2017-2018</i>	<i>23</i>
<i>ANNEXE 2 – STRUCTURE ADMINISTRATIVE DE SERVICES QUÉBEC LANAUDIÈRE</i>	<i>24</i>
<i>ANNEXE 3 – MARCHÉ DU TRAVAIL, TABLEAU SYNTHÈSE, RÉGION DE LANAUDIÈRE</i>	<i>25</i>
<i>ANNEXE 4 – LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL RÉGIONAL DES PARTENAIRES DU MARCHÉ DU TRAVAIL</i>	<i>27</i>

MOT DU DIRECTEUR RÉGIONAL

Le Plan d'action régional 2017-2018 de Services Québec Lanaudière définit nos engagements en matière de services gouvernementaux pour la prochaine année. Il s'inscrit dans le cycle de planification 2014-2018 du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Ce cycle de planification, met en lumière la solidité de ses actions et du partenariat de notre région.

Le chapitre 1 rappelle la mission du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et présente les trois volets de l'offre de service : les services gouvernementaux, les services de solidarité sociale et les services publics d'emploi. Les informations concernant les points d'ancrage, les ressources et les facteurs de contingence complètent cette section.

Le chapitre 2 dresse le portrait de la démographie et du marché du travail de Lanaudière. Les données sur l'évolution de l'emploi, les clientèles et les entreprises y sont présentées et commentées.

Le chapitre 3 représente une nouvelle section du plan d'action régional. En effet, la direction régionale de Services Québec s'est vue confier le mandat de s'assurer que soient offerts, à travers le réseau des bureaux locaux, l'accompagnement aux citoyens et aux entreprises dans leurs démarches administratives auprès du gouvernement, l'accès aux services en ligne offerts au Portail Québec, les services universels d'emploi (l'information sur le marché du travail et le placement), l'information gouvernementale en situation d'urgence, le Service québécois de changement d'adresse, les services de commissaire à l'assermentation, les services liés au Directeur de l'état civil et à d'autres registres de l'État dont le Registre foncier du Québec et le Registre des entreprises du Québec. Ce volet sera entièrement déployé au cours des deux prochaines années.

Le chapitre 4 présente les actions liées aux services de solidarité sociale et à l'accompagnement des personnes pouvant entreprendre une démarche qui, à terme, les conduira à intégrer le marché du travail.

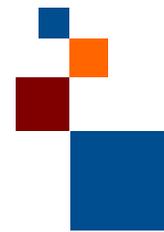
Pour les activités des services publics d'emploi, que l'on retrouve au chapitre 5, le Conseil régional des partenaires du marché du travail de Lanaudière s'associe à Services Québec afin de mettre en œuvre des stratégies soutenant le développement de l'emploi et la participation au marché du travail des lanaudoises et des lanaudoises.

En annexe, on retrouve la répartition locale des cibles de résultats, la structure administrative, le tableau synthèse des données sur le marché du travail ainsi que la liste des membres du Conseil régional des partenaires du marché du travail de Lanaudière.

Je vous souhaite une bonne lecture!



Giovanni Carboni
Directeur régional
Services Québec Lanaudière



1

Mission, offre de
service, cadre
de gestion et
ressources

MISSION, OFFRE DE SERVICE ET CADRE DE GESTION

MISSION

La mission du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS), à savoir de participer à la prospérité économique du Québec et au développement social en contribuant à l'équilibre du marché du travail, en soutenant le développement et la pleine utilisation du capital humain, en facilitant l'adéquation formation-emploi, en favorisant la solidarité et l'inclusion sociale, en soutenant la concertation en matière d'action communautaire et bénévole, et en permettant un accès et des démarches simplifiés aux services gouvernementaux pour les citoyens et les entreprises grâce à un réseau de guichets multiservice ainsi qu'une prestation de services intégrés.

OFFRE DE SERVICE

Services Québec fournit les services publics d'emploi, les services de solidarité sociale et des services gouvernementaux. Les services offerts aux individus s'inscrivent dans un continuum de services axé vers l'emploi, c'est-à-dire qui permet d'assurer un cheminement fluide et d'accompagner les personnes qui en ont besoin pour intégrer le marché du travail.

Services gouvernementaux

L'offre gouvernementale de services aux citoyens et aux entreprises est également soutenue par le réseau de Services Québec qui est responsable de fournir aux citoyens et aux entreprises un guichet unique multiservice afin de permettre un accès simplifié à des services publics.

Ces services comprennent les renseignements généraux sur l'ensemble des programmes et services gouvernementaux offerts par les ministères et organismes, le Service québécois de changement d'adresse, l'assermentation, l'information et l'aide à la navigation sur le Portail gouvernemental de service (citoyens ou entreprises). S'ajoutent également les services transactionnels tarifés liés aux grands registres de l'État, soit le Registre foncier (RFQ), le Registre des entreprises du Québec (REQ) et le Registre de l'état civil du Québec, connu sous le nom du Directeur de l'état civil (DEC).

Services de solidarité sociale

Conformément aux dispositions de la Loi sur l'aide aux personnes et aux familles¹, Services Québec est responsable de la gestion des programmes d'aide financière. Ainsi, suivant le volet solidarité sociale de son offre de service, Services Québec soutient financièrement les personnes et les familles démunies et favorise leur autonomie économique et sociale. En outre, Services Québec les encourage à exercer des activités facilitant leur insertion sociale, leur insertion en emploi et leur participation active à la société.

Services publics d'emploi

Les services publics d'emploi contribuent à l'amélioration du fonctionnement du marché du travail, à un meilleur équilibre de l'offre et de la demande de main-d'œuvre de même qu'à la réduction du chômage, des pertes d'emplois, de l'instabilité de l'emploi et des obstacles à la création d'emplois. En plus des services universels, qui sont offerts à l'ensemble de la population et des entreprises, Services Québec fournit des services d'emploi spécialisés. Ceux-ci s'adressent, d'une part, aux personnes aptes à entreprendre une démarche qui, à terme, les conduira à intégrer le marché du travail ou à se maintenir en emploi et, d'autre part, aux entreprises éprouvant des difficultés liées à la main-d'œuvre.

1. La Loi sur l'aide aux personnes et aux familles, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2007, remplace la Loi sur le soutien du revenu et favorisant l'emploi et la solidarité sociale.

CADRE DE GESTION

L'action de Services Québec s'inscrit dans le cadre de gestion par résultats du gouvernement du Québec. Celui-ci est fondé sur des résultats mesurables répondant aux cibles et aux objectifs définis préalablement en fonction des services à fournir.

Services Québec rend publics son plan d'action annuel et son rapport annuel de gestion et les dépose à l'Assemblée nationale. De plus, son plan d'action est élaboré dans le respect des paramètres de transfert de la responsabilité des mesures actives d'emploi tels qu'ils ont été convenus avec le gouvernement fédéral dans l'Entente Canada-Québec relative au marché du travail².

Afin de tirer le meilleur parti de la gestion par résultats, Services Québec gère ses interventions de façon décentralisée et en partenariat. Les deux ententes³ de partenariat conclues entre le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et la Commission des partenaires du marché du travail favorisent le renforcement du rôle et de la contribution des partenaires à l'égard de la qualification de la main-d'œuvre. Services Québec s'appuie aussi sur l'expertise d'un réseau d'organismes œuvrant au développement de l'employabilité⁴.

Appuyée sur une analyse stratégique des enjeux, la planification nationale trouve son prolongement dans les plans d'action régionaux qui précisent les actions régionales pour concrétiser les orientations du plan d'action de l'agence et atteindre ses objectifs et ses cibles. Le plan d'action de Services Québec se concrétise également dans les plans d'action des comités sectoriels de main-d'œuvre, des comités d'intégration et de maintien en emploi, des comités consultatifs et du Conseil emploi métropole.

Par son plan d'action, Services Québec contribuera à la réalisation du Plan stratégique 2014-2018 du ministère du Travail, de l'Emploi

et de la Solidarité sociale ainsi qu'au Plan stratégique 2014-2018 de la Commission des partenaires du marché du travail. Bien que Services Québec produise un plan d'action annuel, sa planification est aussi effectuée dans une perspective quadriennale. Cette perspective pluriannuelle s'impose, eu égard à la nature structurelle et au caractère persistant des problèmes auxquels s'attaquent les services publics d'emploi. Ces orientations sont ainsi en cohérence avec les préoccupations ministérielles et gouvernementales relativement aux défis posés par le vieillissement de la population, le taux d'assistance sociale qui demeure élevé et la faible productivité des entreprises. Considérant les nouvelles réflexions faites lors du renouvellement du cycle de planification, le Plan d'action régional 2017-2018 de Services Québec Lanaudière sera le dernier du cycle quadriennal.

POINTS D'ANCRAGE

- Plan stratégique du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale 2014-2018
- Plan stratégique de la Commission des partenaires du marché du travail 2014-2018
- Plan d'action Emploi-Québec 2017-2018
- Plan d'action gouvernemental en adéquation formation-emploi
- Plan d'action gouvernemental pour l'égalité entre les femmes et les hommes (2017)
- Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale (en cours de renouvellement)
- Plan d'action concerté en adéquation-formation-emploi de la CPMT (2017-2020)
- Loi visant à permettre une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi ainsi qu'à favoriser l'intégration en emploi

2. Il s'agit de l'Entente de principe Canada-Québec relative au marché du travail, 1997.

3. Il s'agit des deux ententes suivantes : Un partenariat actif au service de l'ensemble de la population du Québec pour un service public d'emploi performant et une action concertée en faveur du développement des compétences de la main-d'œuvre, intervenue en décembre 2005, et Entente

relative aux responsabilités attribuées et aux fonctions déléguées à la Commission, conclue en février 2008.

4. Le Protocole de reconnaissance et de partenariat entre Emploi-Québec et les organisations communautaires œuvrant en employabilité, adopté en 2004, témoigne de l'importance du rôle de ces organismes dans l'offre de service d'Emploi-Québec.

RESSOURCES DE SERVICES QUÉBEC

Pour offrir les services publics d'emploi, Services Québec dispose d'un budget d'intervention annuel établi en fonction des ententes avec le gouvernement fédéral et des objectifs financiers du gouvernement québécois. Conformément à son mode de gestion, les attentes de résultats liés aux services d'emploi sont convenues en tenant compte du budget accordé. Services Québec compte également sur un budget de transfert pour assurer le versement de l'aide financière, conformément aux programmes d'assistance sociale, ainsi que pour offrir des programmes spécifiques liés aux services de solidarité sociale.

L'importance des ressources mises à la disposition de Services Québec conditionne l'ampleur de ses interventions. Le présent plan d'action en tient donc compte, notamment en ce qui concerne les cibles de résultats à atteindre pour les services publics d'emploi.

BUDGET D'INTERVENTION

Le budget d'intervention du Fonds de développement du marché du travail (FDMT) est utilisé pour financer les mesures actives des services publics d'emploi. Ce budget s'élèverait à 36,8 millions de dollars⁵ pour l'année 2017-2018.

Le modèle de répartition du budget d'intervention, qui est distribué aux régions en début d'année, tient compte de l'importance, pour chaque territoire, de la population à risque de chômage et de sous-emploi ainsi que du nombre d'entreprises susceptibles de connaître des difficultés de main-d'œuvre se traduisant par de grandes pertes d'emplois ou par la création d'un nombre d'emplois inférieur à celui que leur potentiel leur permettrait de créer.

POIDS RELATIF DES CLE DE LANAUDIÈRE

Centre local d'emploi	Poids relatif 2017-2018
Berthierville	10,70 %
Joliette	18,06 %
Matawinie	14,13 %
Repentigny	19,09 %
Sainte-Julienne	14,01%
Terrebonne	24,01 %

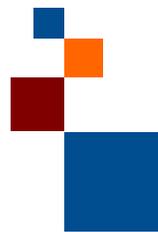
Le modèle de répartition entre les centres locaux d'emploi tient compte de l'importance pour chaque territoire, de la population à risque de chômage susceptible de demander des services publics d'emploi ainsi que du nombre d'entreprises susceptibles de connaître des difficultés de main-d'œuvre.

LES FACTEURS DE CONTINGENCE

Certains facteurs qui ne sont pas du ressort de Services Québec Lanaudière, tels que l'évolution du marché du travail dans le contexte économique actuel, peuvent influencer la réalisation du plan d'action régional.

De plus, les cibles de résultats liées aux indicateurs ont été établies de façon préliminaire. Comme à chaque année, elles seront revues en septembre 2017 à la lumière des résultats finaux de 2016-2017 et des prévisions économiques révisées pour 2017-2018.

5. Direction de la Planification et de la Reddition de compte, 13 avril 2017.



2

Démographie et marché du travail dans Lanaudière

DÉMOGRAPHIE ET MARCHÉ DU TRAVAIL DANS LANAUDIÈRE

DÉMOGRAPHIE

Située entre les Laurentides et la Mauricie, avec une frontière sud qui côtoie celle de Laval et de Montréal, la région administrative de Lanaudière comptait au recensement de 2016, selon Statistique Canada, 494 796 habitants, soit 6,1 % de l'ensemble de la population du Québec. La région compte 6 municipalités régionales de comté : D'Autray, Joliette, L'Assomption, Les Moulins, Matawinie et Montcalm.

La région affichait une croissance démographique 2 fois plus rapide que dans l'ensemble du Québec avec une augmentation de 10,0 % de sa population entre les recensements de 2006 et de 2011. Au Québec, cette hausse totalisait 4,7 %.

MARCHÉ DU TRAVAIL DE LANAUDIÈRE

Situation générale du marché du travail

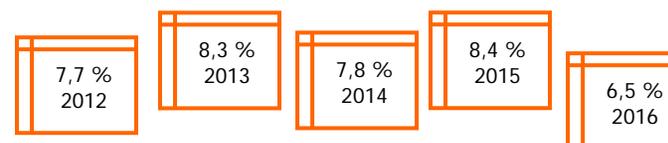
Baisse du chômage et croissance de l'emploi à temps plein

D'après les données de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada, le taux de chômage régional a diminué de 1,9 point de pourcentage par rapport à 2015 pour s'établir à 6,5 %. Ce taux est le plus bas observé dans la région au cours des 10 dernières années. Il est également inférieur au taux de chômage observé en 2016 pour l'ensemble du Québec (7,1 %). On doit remonter à 2011 pour observer un taux de chômage dans la région inférieur à celui de l'ensemble du Québec.

Le nombre de chômeurs dans Lanaudière est passé de 23 500 en 2015 à 17 400 en 2016, ce qui correspond à une diminution de 6 100 chômeurs. De plus, le nombre de chômeurs et le taux de chômage ont diminué pour tous les groupes d'âges et pour les deux sexes dans la région par rapport à 2015. Il faut toutefois

noter que la population active a également diminué de 12 100 individus au cours de la même période.

ÉVOLUTION DU TAUX DE CHÔMAGE DANS LANAUDIÈRE ENTRE 2012 ET 2016



Source : *Enquête sur la population active*, Statistique Canada.

Alors qu'en 2015 la région connaissait un taux d'activité et un taux d'emploi plus élevés que dans l'ensemble du Québec, ceux-ci ont diminué respectivement de 3,5 et 2 points de pourcentage en 2016 pour s'établir à 64,2 % et 60,0 %, soit très près de ceux de l'ensemble du Québec. En effet, on constate à l'échelle de la province un taux d'activité de 64,6 % et un taux d'emploi de 60,0 %.

ÉVOLUTION DES TAUX D'ACTIVITÉ ET D'EMPLOI DANS LANAUDIÈRE ENTRE 2012 ET 2016

	2012	2013	2014	2015	2016
Taux d'activité	65,4 %	66,2 %	65,4 %	67,7 %	64,2 %
Taux d'emploi	60,3 %	60,8 %	60,3 %	62,0 %	60,0 %

Source : *Enquête sur la population active*, Statistique Canada.

Par ailleurs, 2016 s'est terminée sur une croissance de l'emploi à temps plein. En effet, le nombre de personnes occupant un emploi à temps plein a augmenté de 2 800 par rapport à 2015. Ainsi, la proportion d'emplois à temps plein dans la région se situe à 83,0 %, comparativement à 79,9 % en 2015. Cette proportion se compare avantageusement avec l'ensemble du Québec qui compte en 2016 une proportion d'emplois à temps plein de 80,9 %.

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI À TEMPS PLEIN DANS LANAUDIÈRE ENTRE 2012 ET 2016				
2012	2013	2014	2015	2016
193 600	205 300	200 600	203 600	206 400

Source : *Enquête sur la population active*, Statistique Canada.

On observe par contre une baisse de 8 900 personnes occupées à temps partiel par rapport à 2015. Cette baisse a engendré un recul de l'emploi total de 6 100 (-2,4 %) pour la région de Lanaudière par rapport à l'année 2015, pour se situer à 248 800. L'année 2015 avait d'ailleurs été une année de forte croissance de l'emploi à temps partiel dans la région de Lanaudière. Le nombre total de personnes en emploi en 2016 est néanmoins supérieur de 2 900 par rapport au total de 245 900 personnes occupées en 2014. Pour sa part, le nombre de personnes occupées à temps plein en 2016 est supérieur de 5 800 par rapport au total de 2014.

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI DANS LANAUDIÈRE ENTRE 2012 ET 2016				
2012	2013	2014	2015	2016
240 600	245 200	245 900	254 900	248 800

Source : *Enquête sur la population active*, Statistique Canada.

Emploi en hausse dans les secteurs des services à la production et de la construction

Dans la région, les secteurs qui ont connu les plus grandes augmentations du nombre de personnes en emploi par rapport à 2015 sont le secteur des services à la production (qui comprennent notamment le commerce de gros, le transport et entreposage, finance, assurances, immobilier et location, les services professionnels scientifiques et techniques, les services aux entreprises, bâtiments et de soutien) et le secteur de la

construction. Le secteur de la fabrication est quant à lui demeuré stable en 2016.

À l'inverse, le grand secteur des services a connu une baisse du nombre de personnes occupées en 2016. Ceci est contraire à la tendance des trois dernières années pour ce secteur. Les principaux sous-secteurs qui ont connu des diminutions en 2016 par rapport à 2015 sont ceux du commerce de détail et de l'administration publique.

Variations de l'emploi plus importantes chez les femmes

En 2016, les gains au niveau des emplois à temps plein sont concentrés chez les femmes. Le nombre de femmes occupées à temps plein a augmenté de 3 200 par rapport à 2015 (un gain de 3,7 %) alors que le nombre d'hommes occupés à temps plein est demeuré relativement stable. Toutefois, la diminution par rapport à 2015 de 6 100 personnes en emploi dans la région a aussi touché principalement les femmes. En effet, le nombre de femmes en emploi a diminué de 4 400 tandis que le nombre d'hommes en emploi a diminué de 1 700. C'est donc au niveau des femmes occupées à temps partiel que l'on observe un recul par rapport à 2015, leur nombre diminuant de 7 400.

Taux d'activité et d'emploi supérieurs chez les 15 à 24 ans

Dans Lanaudière, les taux d'activité et d'emploi des jeunes de 15 à 24 ans ont tous deux augmenté par rapport à 2015 et se situent en 2016 à 71,0 % et 61,9 % respectivement. Ces taux sont plus élevés que ceux observés dans l'ensemble du Québec (67,4 % et 58,8 %). Cette augmentation des taux, malgré la diminution du nombre de jeunes dans la population active et en emploi, s'explique par le fait que la population totale des 15 à 24 ans a sensiblement diminué dans la région depuis 2015, passant de 62 100 à 50 700. Le taux de chômage de ce groupe d'âge a quant à lui connu une diminution de 6,1 points de pourcentage, pour s'établir à 12,8 % en 2016. Ce taux est comparable à celui des 15 à 24 ans de l'ensemble du Québec (12,7 %), alors qu'au cours des deux années précédentes le taux de chômage des jeunes de Lanaudière avait été sensiblement supérieur à celui des jeunes de l'ensemble du Québec.

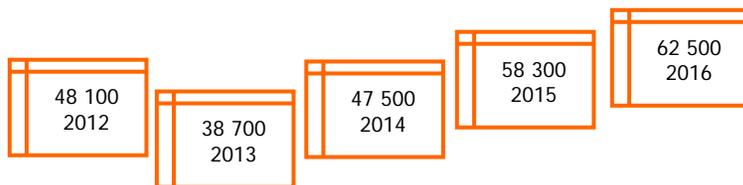
Situation des personnes de 25 à 54 ans sur le marché du travail

Pour ce groupe en 2016, le taux de chômage a diminué de 0,9 point de pourcentage à 5,4 %, alors que les taux d'activité et d'emploi sont demeurés relativement stables à 90,1 % et 85,2 %. Malgré la réduction de 8 800 emplois dans la région au sein de ce groupe, le taux de chômage des Lanaudois de 25 à 54 ans est encore inférieur à celui des Québécois du même âge (6,1 %) tandis que les taux d'activité et d'emploi sont supérieurs à ceux de leurs homologues de l'ensemble du Québec (88,2 % et 82,9 %).

Situation des personnes de 55 ans et plus sur le marché du travail

Alors que les autres groupes d'âges de la région ont connu une diminution du nombre de personnes en emploi, nous sommes plutôt témoins d'une augmentation de 4 800 personnes occupées chez les 55 ans et plus, soit une augmentation de 8,9 % par rapport à 2015. Signe du vieillissement de la population, la population active a également augmenté de 4 200 personnes dans ce groupe (une augmentation de 7,2 % par rapport à 2015) et pourtant les taux d'emploi et d'activité ont diminué par rapport à 2015. Ces deux taux sont malgré tout encore supérieurs à la moyenne du Québec pour le même groupe d'âge. Le taux de chômage des 55 ans et plus a reculé de 1,4 point de pourcentage pour atteindre 6,1 %, ce qui constitue la 3^e année consécutive où l'on observe une diminution du taux de chômage de ce groupe dans la région.

ÉVOLUTION DE LA POPULATION ACTIVE DE 55 ANS ET PLUS ENTRE 2012 ET 2016 (LANAUDIÈRE)



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, moyennes annuelles de 2012 à 2016.

Situation des personnes immigrantes sur le marché du travail

En 2011, le nombre de personnes immigrantes en emploi dans Lanaudière s'élevait à 11 395. Les personnes immigrantes sont légèrement plus scolarisées que les personnes non immigrantes, ce qui favorise leur intégration en emploi. Leur taux de chômage (6,7 %) était légèrement supérieur à celui des personnes non immigrantes de la région (6,3 %). Les taux d'activité et d'emploi des personnes immigrantes étaient légèrement supérieurs à ceux des personnes non immigrantes de la région. Ces taux s'élevaient à 68,5 % et à 63,8 % comparativement à 65,9 % et à 61,7 % pour les personnes non immigrantes de Lanaudière. À noter que les personnes immigrantes récemment arrivées au pays rencontrent plus de difficultés d'intégration au marché du travail, mais leur situation est plus favorable dans Lanaudière qu'elle ne l'est au Québec.

Perspectives de croissance de l'emploi à moyen terme

Selon les prévisions d'Emploi-Québec, les citoyennes et les citoyens à la recherche d'un travail auront accès, à moyen terme, à des perspectives d'emplois favorables dans Lanaudière :

- 49 300 emplois seront disponibles dans la région entre 2015 et 2019;
- 29 % de ces emplois devront être pourvus pour répondre à la création nette de 14 200 emplois et 71 % pour remplacer 35 100 départs à la retraite.

Les secteurs d'activité qui connaîtront la plus forte demande sont les services d'enseignement, le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale et celui du commerce.

Soulignons, pour terminer, que la région de Lanaudière affiche dans ses prévisions, le 3^e taux de croissance annuel moyen de l'emploi le plus élevé parmi l'ensemble des régions administratives du Québec.

CLIENTÈLE PRESTATAIRE DES RÉGIMES PUBLICS DE SOUTIEN DU REVENU

Les prestataires de l'assurance-emploi

En 2016, on dénombrait une moyenne annuelle de 16 669 prestataires de l'assurance-emploi dans Lanaudière, soit une diminution de -4,3 % par rapport à 2014. Le nombre de prestataires de l'assurance-emploi était en baisse de -7,5 % chez les femmes au cours de cette période.

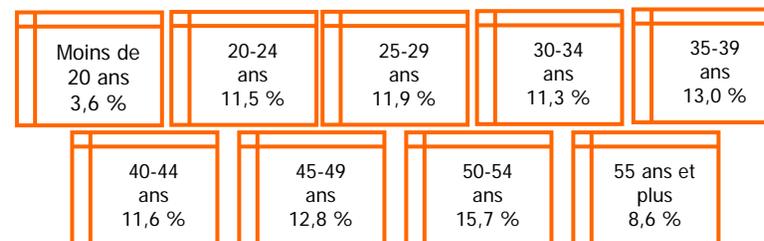
Moyenne annuelle du nombre de prestataires de l'assurance-emploi				
Lanaudière	2014	2015	2016	Variation 2014/2016
Total	17 426	17 711	16 669	-4,3 %
Homme	12 074	12 349	11 716	-3,0 %
Femme	5 352	5 362	4 953	-7,5 %

Source: Ressources humaines et développement des compétences Canada, moyennes annuelles 2014, 2015 et 2016.

Les prestataires de l'aide financière de derniers recours

La moyenne annuelle du nombre de prestataires de l'aide financière de dernier recours a diminué de -2,6 % en 2016 comparativement à 2014, passant de 18 092 en 2014 à 17 622 en 2016. Les hommes y sont majoritaires à 52,2 %. Les prestataires du programme d'aide sociale (personnes sans contraintes à l'emploi ou possédant des contraintes temporaires) représentaient 62,2 % de tous les prestataires, alors que les prestataires du programme de solidarité sociale (personnes avec contraintes sévères à l'emploi et leur conjoint) représentaient 37,8 % de tout le bassin des prestataires.

RÉPARTITION DES PRESTATAIRES SANS CONTRAINTES À L'EMPLOI SELON LES GROUPES D'ÂGE FÉVRIER 2017



Source : Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Direction de la statistique et de l'information de gestion, février 2017.

En décembre 2016, les prestataires sans contraintes à l'emploi de moins de 25 ans de Lanaudière représentent 15,1 % de tous les prestataires sans contraintes au programme d'aide sociale.

Sur l'ensemble des prestataires sans contraintes, 57,5 % (4 011 prestataires) reçoivent une aide financière depuis au moins 2 années consécutives.

ENTREPRISES DE LANAUDIÈRE

En janvier 2017, le répertoire des établissements de Services Québec Lanaudière compte 14 643 entreprises employant 153 495 personnes. Dans Lanaudière, 43,9 % des entreprises comptent 5 employés et plus.

RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS DE LANAUDIÈRE 31 JANVIER 2017 (1 employé et plus)		
MRC	Nombre	Part relative
D'Autray	1 467	10,0 %
Joliette	2 769	18,9 %
L'Assomption	3 283	22,4 %
Les Moulins	4 071	27,8 %
Matawinie	1 764	12,0 %
Montcalm	1 289	8,8 %
Lanaudière	14 643	100,0 %

Source : Services Québec Lanaudière, *Répertoire des établissements*, 31 janvier 2017.

En lien avec les orientations du Conseil régional des partenaires du marché du travail de Lanaudière, la veille active de la situation économique et du marché du travail demeure une préoccupation constante. Pour les services publics d'emploi, une attention particulière sera portée à la continuité des actions vers les groupes sous-représentés sur le plan de l'emploi et à la poursuite des efforts pour accroître les compétences de la main-d'œuvre dans toutes les entreprises. Bien entendu, nous poursuivrons le soutien auprès du plus grand nombre de personnes dans leurs démarches d'intégration au marché du travail et dans le développement des compétences en vue d'accroître la productivité des entreprises et leur capacité d'adaptation aux changements.

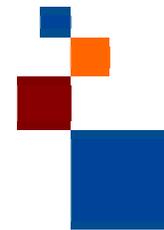
Dans ce contexte dynamique, c'est avec enthousiasme que le conseil régional poursuivra sa mission de soutenir le développement de l'emploi et la participation au marché du travail du plus grand nombre possible de Lanaudoises et de Lanaudois.



Réjean Bellemare
Président
Conseil régional des
partenaires du marché
du travail de Lanaudière



Giovanni Carboni
Directeur régional
Services Québec Lanaudière



3 Services publics d'emploi

SERVICES PUBLICS D'EMPLOI

ENJEU 5

L'adéquation entre les besoins des entreprises et les compétences de la main-d'œuvre dans un contexte où la rareté de main-d'œuvre et le chômage coexistent.

Afin de favoriser une meilleure adéquation entre la formation, les compétences et l'emploi, Emploi-Québec s'est donné les orientations suivantes :

Indicateurs de résultats : À venir

ORIENTATIONS	AXES D'INTERVENTION	ACTIONS
5. Approfondir la connaissance des déséquilibres du marché du travail tant quantitatifs que qualitatifs.	5.1 Le développement d'approches et d'outils permettant de mieux connaître les déséquilibres sur le marché du travail.	<p>5.1.1 Poursuivre l'analyse des professions en déséquilibre afin d'en identifier les causes, tant au plan quantitatif que qualitatif.</p> <p>5.1.2 Valider avec les partenaires régionaux concernés, les professions identifiées ainsi que les raisons expliquant ces déséquilibres.</p> <p>5.1.3 Améliorer la connaissance de la dynamique de l'offre et de la demande de main-d'œuvre de certaines professions pour lesquelles il n'y a pas de consensus sur le diagnostic sur l'état de la profession sur le marché du travail.</p> <p>5.1.4 Contribuer à l'élaboration du plan d'aménagement de l'offre de formation professionnelle et technique d'éducation Lanaudière.</p> <p>5.1.5 Raffiner la production de l'information sur le marché du travail en produisant des perspectives d'emploi par profession qui tiennent compte notamment de l'apport de l'offre de main-d'œuvre issue du réseau scolaire et de l'immigration.</p>
	5.2 La production d'information pour les partenaires.	<p>5.2.1 Soutenir le Conseil régional des partenaires du marché du travail dans son rôle de définition des besoins en développement de la main-d'œuvre en adéquation avec les besoins et les perspectives du marché du travail, notamment, en lui fournissant une liste des professions actuellement en déséquilibre (en surplus de main-d'œuvre ou en déficit de main-d'œuvre) pour l'ensemble du Québec et pour la région.</p> <p>5.2.2 Rendre disponible des documents d'information sur le marché du travail régional simples et vulgarisés.</p> <p>5.2.3 Poursuivre nos partenariats favorisant une adéquation entre les besoins des entreprises et les compétences de la main-d'œuvre (Veille active en santé, Éducation Lanaudière).</p> <p>5.2.4 Informer de façon régulière les partenaires des différentes productions et analyses effectuées portant sur le marché du travail.</p>

ENJEU 5

L'adéquation entre les besoins des entreprises et les compétences de la main-d'œuvre dans un contexte où la rareté de main-d'œuvre et le chômage coexistent.

Indicateurs de résultats : Nombre de nouveaux participants aux stratégies du Cadre de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (CDRCMO)

ORIENTATIONS	AXES D'INTERVENTION	ACTIONS
6. Contribuer à l'amélioration des compétences de la main-d'œuvre.	6.1 Le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre dont le manque de qualification représente un obstacle à l'intégration en emploi.	<p>6.1.1 Maximiser l'utilisation des mesures et des services : information sur le marché du travail, Placement en ligne, Concertation pour l'emploi, Mesure de formation volet entreprise.</p> <p>6.1.2 Utiliser, de façon optimale, les volets de la mesure de concertation pour l'emploi ainsi que la mesure de formation auprès des entreprises en difficulté.</p> <p>6.1.3 Favoriser la mobilité professionnelle ascendante en entreprise afin de libérer des postes d'entrée pour une clientèle éloignée du marché du travail.</p>
	6.2 Le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre en emploi.	<p>6.2.1 Poursuivre la mise en œuvre des actions visant à améliorer la compétitivité des entreprises et à soutenir le développement et le transfert des compétences de leur personnel.</p> <p>6.2.2 Collaborer à la mise en œuvre du Cadre de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (CDRCMO).</p> <p>6.2.3 Soutenir et promouvoir la formation dans les entreprises grâce aux programmes du Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (FDRCMO), et de la Commission des partenaires du marché du travail.</p> <p>6.2.4 Soutenir financièrement les efforts en formation et qualification de la main-d'œuvre en emploi faiblement qualifiée, ainsi que les travailleurs à risque de perdre leur emploi, en privilégiant la formation de base.</p> <p>6.2.5 Mettre en œuvre avec nos partenaires de l'éducation, une offre de formation à temps partiel diversifiée qui vise à répondre aux besoins des entreprises et aux travailleurs désirant mettre à jour ou développer leurs compétences.</p>

ENJEU 5

L'adéquation entre les besoins des entreprises et les compétences de la main-d'œuvre dans un contexte où la rareté de main-d'œuvre et le chômage coexistent.

Indicateurs de résultats :

- ✓ Nombre de nouveaux participants aux interventions des services publics d'emploi, participants de l'assurance-emploi
- ✓ Nombre de participants de l'assurance-emploi en emploi après avoir bénéficié d'une intervention des services publics d'emploi

ORIENTATIONS	AXES D'INTERVENTION	ACTIONS
7. Accélérer l'insertion en emploi des personnes prêtes à intégrer le marché du travail.	7.1 Une information sur le marché du travail et des outils de recherche d'emploi facilement accessibles et adaptés aux besoins des différents utilisateurs.	7.1.1 Développer et adapter l'information sur le marché du travail transmise aux partenaires, chercheurs d'emploi et aux employeurs de Lanaudière. 7.1.2 Accroître et promouvoir l'utilisation de l'information sur le marché du travail et de l'information scolaire et professionnelle (ISEP) par le personnel de Services Québec et par les partenaires.
	7.2 L'intervention auprès des personnes qui ont besoin d'une aide au placement ou d'une formation d'appoint.	7.2.1 Offrir des services ponctuels et rapides aux chercheurs d'emploi dans les occupations disponibles ou en demande actuellement par l'utilisation des services universels : information sur le marché du travail, soutien à la démarche client en salle multiservice et Placement en ligne. 7.2.2 Développer localement des approches proactives d'appariement et de maintien en emploi afin d'en faire un service de premier plan. 7.2.3 Effectuer des suivis rigoureux auprès des personnes sans emploi à la suite de leur participation à une mesure ou une activité d'Emploi-Québec afin de favoriser leur retour en emploi. 7.2.4 Maintenir dans chaque MRC la participation aux comités locaux de veille, afin d'agir rapidement auprès des entreprises touchées par la situation économique. 7.2.5 Soutenir la référence des prestataires d'assurance-emploi à Services Québec par les activités de partenariat et de repérage avec Service Canada. 7.2.6 Intervenir de manière proactive auprès des personnes à risque de chômage prolongé. 7.2.7 Maintenir l'aide au reclassement des travailleurs licenciés dans les entreprises, notamment par le comité d'aide au reclassement à entrées continues et les comités d'aide au reclassement pour les licenciements collectifs impliquant 50 employés et plus.
	7.3 Le soutien à la mobilité infrarégionale, interrégionale et professionnelle de la main-d'œuvre.	7.3.1 Favoriser une plus grande mobilité professionnelle et géographique de la main-d'œuvre, notamment grâce à la reconnaissance des compétences, à l'information sur le marché du travail et au Placement en ligne. 7.3.2 Promouvoir les métiers et professions dans les secteurs à plus haute valeur ajoutée et soutenir le reclassement et le redéploiement de la main-d'œuvre vers des entreprises en croissance et à plus forte valeur ajoutée.

ENJEU 5

L'adéquation entre les besoins des entreprises et les compétences de la main-d'œuvre dans un contexte où la rareté de main-d'œuvre et le chômage coexistent.

ORIENTATIONS	AXES D'INTERVENTION	ACTIONS
8. Intervenir auprès des clientèles des programmes d'assistance sociale, dont celles qui bénéficieront du programme « Objectif emploi », dans une perspective d'accompagnement vers l'emploi.	8.1 L'intervention proactive auprès des nouveaux demandeurs d'aide financière de dernier recours dans une perspective de mise en mouvement rapide.	8.1.1 Intervenir dès le dépôt d'une demande d'aide financière de dernier recours afin d'aider les personnes à se mettre en mouvement et à cheminer vers l'emploi en participant activement à une mesure d'emploi.
	8.2 Le soutien et l'accompagnement des prestataires de l'aide financière de dernier recours dans une perspective de mise en mouvement et d'insertion en emploi.	8.2.1 Offrir de l'aide et de l'accompagnement social aux prestataires d'une aide financière de dernier recours qui ne sont pas en mesure d'entreprendre à court terme une démarche vers l'emploi. 8.2.2 Intervenir auprès des prestataires d'une aide financière de dernier recours dans une perspective de développement des compétences, de soutien à la recherche d'emploi et d'insertion en emploi.
	8.3 La collaboration à la mobilisation et à l'engagement des différents acteurs de la société québécoise dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.	8.3.1 Contribuer à la mise en œuvre du nouveau Plan de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. 8.3.2 Collaborer aux initiatives des partenaires régionaux visant à mettre en place des actions relatives à la solidarité et l'insertion. 8.3.3 Soutenir la concertation régionale en développement social et maintenir des liens de collaboration avec les organismes susceptibles d'améliorer la qualité de vie des personnes vulnérables. 8.3.4 Collaborer à la réalisation des actions sous la responsabilité d'Emploi-Québec dans le cadre de la Politique nationale de lutte à l'itinérance intitulée <i>Ensemble, pour éviter la rue et en sortir</i> et de son Plan d'action interministériel en itinérance 2015-2017.

ENJEU 5

L'adéquation entre les besoins des entreprises et les compétences de la main-d'œuvre dans un contexte où la rareté de main-d'œuvre et le chômage coexistent.

Indicateurs de résultats :

- ✓ Nombre de nouveaux participants aux interventions des services publics d'emploi
- ✓ Nombre de personnes en emploi après avoir bénéficié d'une intervention des services publics d'emploi
- ✓ Nombre de nouveaux participants aux activités de formation de base
- ✓ Nombre de nouveaux participants aux interventions des services publics d'emploi, personnes immigrantes
- ✓ Nombre de nouveaux participants aux interventions des services publics d'emploi, prestataires des programmes de l'assistance sociale
- ✓ Nombre de participants des programmes de l'assistance sociale en emploi après avoir bénéficié d'une intervention des services publics d'emploi

ORIENTATIONS	AXES D'INTERVENTION	ACTIONS
9. Favoriser l'insertion en emploi des personnes faisant partie des groupes sous-représentés sur le marché du travail.	9.1 La mobilisation, la préparation et l'accompagnement des clientèles présentant des obstacles à l'emploi.	9.1.1 Offrir un ensemble de mesures visant l'intégration en emploi dans un continuum d'interventions, en complémentarité avec les organismes en employabilité: Service d'aide à l'emploi, Mesure de formation, Projet de préparation à l'emploi, Subvention salariale, Contrat d'intégration au travail, Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi et Soutien au travail autonome. 9.1.2 Mettre en place des pratiques innovantes qui permettent un plein investissement des sommes dévolues aux clientèles prioritaires, soit, celles de l'aide financière de dernier recours et la clientèle de l'assurance emploi à risque de chômage prolongé. 9.1.3 Favoriser l'intégration au marché du travail des femmes faisant face à des obstacles à l'emploi : <ul style="list-style-type: none"> ○ En mettant en œuvre les engagements concernant Emploi-Québec dans la Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2016-2021 (à venir en 2016); ○ En réalisant les actions sous la responsabilité d'Emploi-Québec inscrites au Programme d'accès à l'égalité des femmes dans l'industrie de la construction (PAEF) 2015-2024. 9.1.4 Mettre en œuvre des approches proactives auprès des individus faisant partie de groupes sous-représentés sur le plan de l'emploi, incluant les personnes récemment inscrites aux programmes d'assistance sociale.
	9.2 L'accompagnement des entreprises pour l'intégration et le maintien en emploi d'une main-d'œuvre diversifiée.	9.2.1 Sensibiliser les entreprises à l'embauche et au maintien en emploi d'une main-d'œuvre diversifiée, notamment la clientèle sous-représentée sur le plan de l'emploi. 9.2.2 Soutenir les entreprises qui intègrent de la clientèle présentant des obstacles à l'emploi plus important. 9.2.3 Renforcer l'utilisation de l'information du marché du travail et de Placement en ligne par les entreprises. 9.2.4 Promouvoir l'utilisation combinée de la subvention salariale et du PAMT pour intégrer des personnes sans qualifications.

ENJEU 5

L'adéquation entre les besoins des entreprises et les compétences de la main-d'œuvre dans un contexte où la rareté de main-d'œuvre et le chômage coexistent.

Indicateurs de résultats : Nombre d'entreprises nouvellement aidées par une intervention des services publics d'emploi

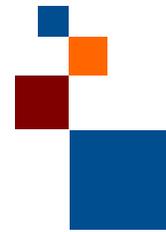
ORIENTATIONS	AXES D'INTERVENTION	ACTIONS
10. Contribuer à structurer et à adapter la gestion des ressources humaines dans les entreprises, favorisant ainsi une amélioration de leur productivité.	10.1 Le soutien à la gestion des ressources humaines dans les entreprises dans une perspective innovante adaptée aux nouvelles réalités du marché du travail.	10.1.1 Sensibiliser et accompagner les gestionnaires d'entreprises face aux changements du marché du travail, notamment en ce qui concerne la rareté de main-d'œuvre, la détermination des conditions de travail, la définition des besoins de formation, la gestion de la diversité et la mise en place de mesures de conciliation famille-travail-études. 10.1.2 Soutenir les entreprises qui souhaitent instaurer une gestion prévisionnelle de leurs ressources humaines ou qui éprouvent des difficultés de recrutement, de rétention et de développement des compétences de la main-d'œuvre. 10.1.3 Mettre à la disposition des entreprises des outils présentant les « bonnes pratiques » en matière de gestion des ressources humaines.
	10.2 La collaboration aux stratégies sectorielles.	10.2.1 Attirer, maintenir, développer et mobiliser la main-d'œuvre des secteurs stratégiques, en développement ou en réorganisation, en partenariat avec les organismes à vocation économique, les comités sectoriels de main-d'œuvre ⁶ et le Conseil emploi métropole. 10.2.2 Assurer une meilleure adéquation entre l'offre et la demande régionale, notamment dans les secteurs priorités. <ul style="list-style-type: none"> • Fabrication de produits en bois / de meubles et de produits connexes (321 / 337); • Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique / de produits minéraux non métalliques (326 / 327); • Magasins d'alimentation / magasins de produits de santé et de soins personnels (445 / 446); • Marchands de véhicules automobiles et de leurs pièces / réparation et entretien (441 / 811); • Transport et entreposage (48-49). 10.2.3 Intervenir auprès des petites et moyennes entreprises des secteurs économiques priorités. 10.2.4 Poursuivre le démarchage auprès des entreprises ne connaissant pas les mesures de Services Québec.

6. En 2016-2017, les comités sectoriels, notamment ceux ci-dessous mentionnés, planifient des activités de promotion, de formation ou de recherche dans Lanaudière : aménagement forestier, aérospatiale, caoutchouc, chimie, pétrochimie raffinage et gaz, commerce de détail, communication graphique, culture, économie sociale et action communautaire, environnement, fabrication métallique, horticulture, métallurgie, portes et fenêtres, meubles et armoires de cuisine, production agricole, services automobiles, services des soins personnels, tourisme, transformation alimentaire, transformation du bois et transport routier.

ENJEU 6

L'amélioration continue des services publics d'emploi en fonction des besoins de la clientèle en collaboration avec les partenaires.

ORIENTATIONS	AXES D'INTERVENTION	ACTIONS
11. Agir avec l'ensemble des partenaires pour une offre de service adaptée aux besoins des clientèles et du marché du travail.	11.1 Le soutien des partenaires à l'intégration réussie des personnes au marché du travail.	11.1.1 Poursuivre le partenariat local et la concertation régionale dans une perspective d'intégration réussie des personnes au marché du travail. 11.1.2 Assurer le développement et l'adaptation de la prestation de services, entre autres, par le concours des intervenants et des organismes communautaires œuvrant en développement de l'employabilité. 11.1.3 Assurer un accompagnement et un suivi rigoureux auprès de la clientèle tout au long de leur parcours vers l'emploi. 11.1.4 S'inscrire comme collaborateur avec les acteurs impliqués dans le renouvellement de la <i>Stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires</i> .
12. Poursuivre l'amélioration de la performance des interventions des services publics.	12.1 La collaboration des partenaires concernés pour l'appui à la persévérance des participantes et des participants aux mesures actives.	12.1.1 Partager les meilleures pratiques entre le personnel de Services Québec et les partenaires en matière de persévérance des participantes et des participants aux mesures actives. 12.1.2 Élaborer un nouveau plan d'action concerté afin d'améliorer la persévérance et la réussite des participantes et des participants aux mesures publiques d'emploi et partager les bonnes pratiques. 12.1.3 Poursuivre notre engagement pour la valorisation de l'éducation et la persévérance scolaire.
	12.2 L'intégration adéquate de l'IMT dans les tâches des intervenantes et intervenants et dans le processus de prise de décision.	12.2.1 Produire et diffuser des contenus régionaux en IMT dans un langage accessible en lien avec le travail des différents partenaires. 12.2.2 Connaître les retombées de l'utilisation de l'IMT auprès des principaux acteurs. 12.2.3 Assurer la formation des intervenants afin de favoriser une utilisation accrue des services universels d'information sur le marché du travail et de placement. 12.2.4 Poursuivre le développement de la connaissance des entreprises et des secteurs d'activité économique.
	12.3 L'arrimage entre les services aux individus et les services aux entreprises.	12.3.1 Mettre en place des activités permettant l'arrimage entre les services aux individus et les services aux entreprises dans les CLE. 12.3.2 Poursuivre les initiatives visant à favoriser les rencontres entre les employeurs et les chercheuses et chercheurs d'emploi.



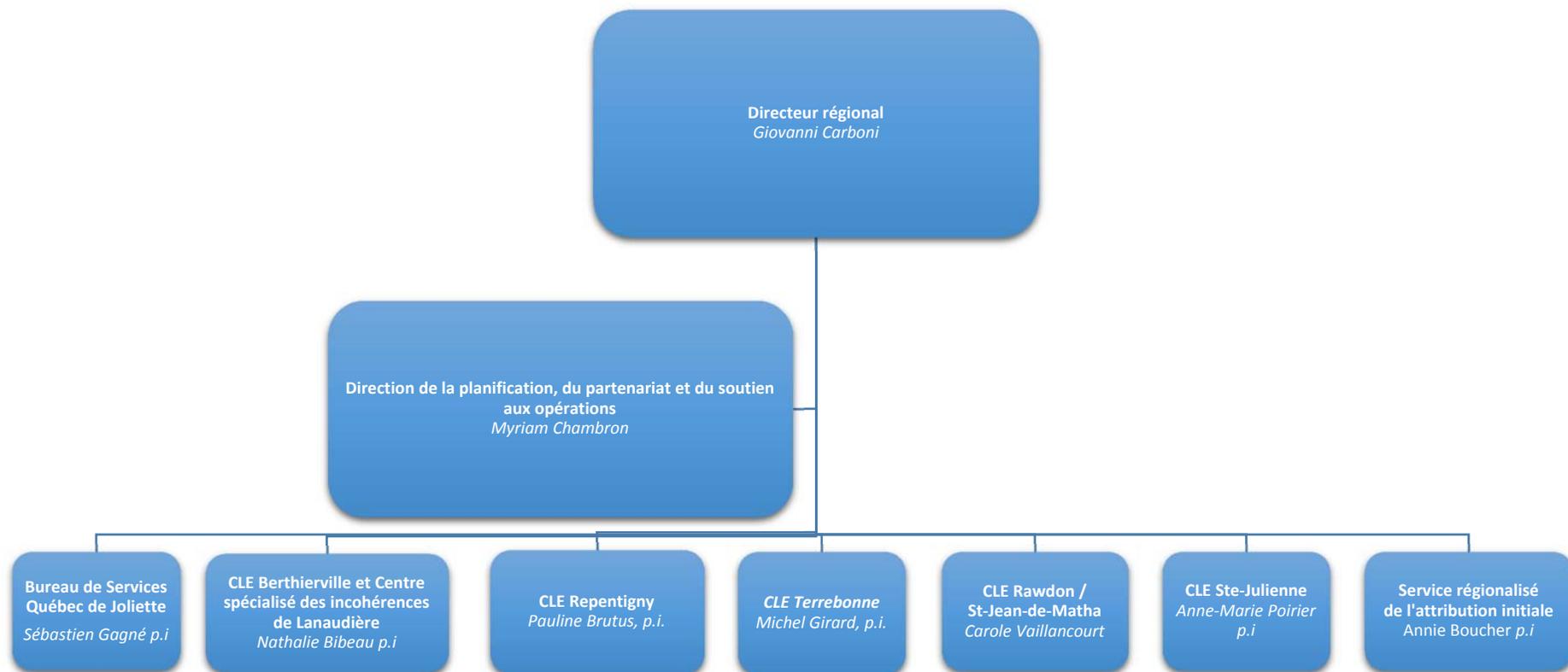
Annexes

ANNEXE 1 – RÉPARTITION LOCALE DES CIBLES DE RÉSULTATS 2017-2018⁷

Indicateurs	Cibles 2016-2017	Cibles 2017-2018	CLE de Berthierville	CLE de Joliette	CLE de Matawinie	CLE de Repentigny	CLE de Ste-Julienne	CLE de Terrebonne
SERVICES PUBLICS D'EMPLOI								
Nombre de nouveaux participants aux interventions des services publics d'emploi, participants de l'assurance-emploi	6 918	6 918	697	867	817	1 523	978	2 036
Nombre de participants de l'assurance-emploi en emploi après avoir bénéficié d'une intervention des services publics d'emploi	2 731	2 664	269	334	315	586	376	784
Nombre de nouveaux participants aux interventions des services publics d'emploi	14 832	15 469	1 655	2 794	2 186	2 953	2 167	3 714
Nombre de personnes en emploi après avoir bénéficié d'une intervention des services publics d'emploi	7 971	8 043	870	1 474	1 148	1 534	1 103	1 914
Nombre de nouveaux participants aux activités de formation de base	1 415	1 437	154	260	203	274	201	345
Nombre de nouveaux participants aux interventions des services publics d'emploi, personnes immigrantes	834	896	Cible régionale					
Nombre de nouveaux participants aux interventions des services publics d'emploi, prestataires des programmes de l'assistance sociale	5 894	5 449	650	1 311	962	791	832	903
Nombre de participants des programmes de l'assistance sociale en emploi après avoir bénéficié d'une intervention des services publics d'emploi	2 500	2 417	268	567	407	374	355	446
Nombre d'entreprises nouvellement aidées par une intervention des services publics d'emploi	384	384	33	85	37	90	32	107
Nombre de nouveaux participants aux stratégies du Cadre de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (CDRCMO)	270	294	25	65	28	69	25	82

7. Les cibles de résultats liées aux indicateurs ont été établies de façon préliminaire. Elles seront revues en septembre 2017 à la lumière des résultats finaux de 2017-2018 et des prévisions économiques révisées pour 2017-2018.

ANNEXE 2 – STRUCTURE ADMINISTRATIVE DE SERVICES QUÉBEC LANAUDIÈRE⁸



8. En date de l'adoption au Conseil régional des partenaires du marché du travail du 30 mars 2017.

ANNEXE 3 – MARCHÉ DU TRAVAIL, TABLEAU SYNTHÈSE, RÉGION DE LANAUDIÈRE

	Québec	Lanaudière	D'Au-tray	Joliette	L'Assomption	Matawinie	Montcalm	Les Moulins
Population totale:	7 903 000	471 750	41 650	63 550	119 840	49 515	48 380	148 815
Groupe d'âge ⁽¹⁾								
° 0-14 ans	1 258 625	80 430	6 455	9 230	19 965	6 590	8 585	29 605
° 15-24 ans	981 165	60 265	4 870	7 720	16 370	5 055	5 835	20 415
° 25-64 ans	4 405 530	264 440	23 090	34 460	66 815	27 690	27 675	84 710
° 65 ans et +	1 257 685	66 620	7 240	12 140	16 695	10 190	6 275	14 080
Population immigrante totale 2006 ⁽²⁾	974 895	19 230	590	1 700	6 360	1 385	890	8 305
Part des immigrants sur la population totale en 2006 ⁽²⁾	12,6%	4,1%	1,4%	2,8%	5,4%	2,9%	1,9%	5,6%
Nombre de familles monoparentales ⁽¹⁾	365 515	21 740	1 850	3 085	5 695	2 050	2 165	6 895
Taux de familles monoparentales ⁽¹⁾	16,6%	15,7%	15,0%	17,2%	15,9%	13,8%	15,4%	15,7%
Revenu d'emploi médian ⁽³⁾	32 881 \$	33 114 \$	29 492 \$	30 331 \$	37 227 \$	Raw: 26 386 \$ St-J-M: 26 235 \$	28 964 \$	35 705 \$
Niveau de scolarité: % des personnes sans diplôme d'études ⁽³⁾	22,2%	25,5%	30,4%	26,6%	21,7%	30,1%	33,8%	22,4%
Population active ⁽³⁾	4 183 445	253 450	21 010	31 760	66 735	22 675	25 000	86 270
Personnes occupées ⁽³⁾	3 880 425	237 385	19 590	29 615	62 925	20 370	23 035	81 850
Taux de chômage ⁽³⁾	7,2%	6,3%	6,7%	6,8%	5,7%	10,2%	7,9%	5,1%
Taux d'activité ⁽³⁾	64,6%	65,9%	61,0%	60,6%	67,6%	53,9%	63,9%	73,2%
Taux d'emploi ⁽³⁾	59,9%	61,7%	56,9%	56,5%	63,7%	48,4%	58,8%	69,5%
Nombre d'établissements ⁽⁴⁾	279 270	13 900	1 445	2 691	3 090	1 743	1 249	3 682
Nombre de prestataires de l'assurance-emploi (déc. 2015) ⁽⁵⁾	257 823	18 378	1 908	2 344	3 808	2 320	2 671	5 327
Taux de prestataires de l'assurance-emploi (déc. 2015) ^{(5)*}	4,8%	5,7%	6,8%	5,6%	4,6%	7,1%	8,0%	5,1%
Nombre de prestataires de l'aide sociale (déc. 2015) ⁽⁶⁾	138 503	7 417	869	1 844	993	1 340	1 126	1 245
Taux des prestataires de l'aide sociale (déc. 2015) ^{(6)**}	2,6%	2,3%	3,1%	4,4%	1,2%	4,1%	3,4%	1,2%

Source :

- (1) Les données sont adaptées de Statistique Canada, Recensement 2011. Cela ne constitue pas une approbation de ce produit par Statistique Canada.
- (2) Immigrant désigne une personne qui est ou qui a déjà été un immigrant reçu ou résident permanent. Il s'agit d'une personne à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence. Certains immigrants résident au Canada depuis un certain nombre d'années, alors que d'autres sont arrivés récemment. Certains immigrants sont citoyens canadiens, d'autres non. La plupart des immigrants sont nés à l'extérieur du Canada, mais un petit nombre d'entre eux sont nés au Canada. Dans l'*Enquête nationale auprès des ménages (2011)*, « Immigrants » comprend les immigrants arrivés au Canada avant le 10 mai 2011.
- (3) Les données sont adaptées de Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages (ENM)* 2011. Cela ne constitue pas une approbation de ce produit par Statistique Canada.
- (4) Services Québec Lanaudière, *Liste des industries et commerces (LIC)*, au 31 janvier 2016.
- (5) Ressources humaines et Développement des compétences Canada. Prestataires de l'assurance-emploi actifs et aptes au travail. Décembre 2015.
- * Taux de prestataires de l'assurance-emploi: le taux de prestataires correspond au nombre de prestataires divisé par le nombre de personnes âgées de 15 à 64 ans (Recensement 2011).
- (6) Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Direction de la statistique et de l'information de gestion. Adultes sans contraintes à l'emploi. Décembre 2015. Le total de Lanaudière (7 417) ne comprend pas les données du Service régionalisé d'attribution initiale (SRAI) et les données du Centre spécialisé des incohérences de Lanaudière (CSIL).
- ** Taux de prestataires de l'aide sociale: le taux de prestataires correspond au nombre de prestataires divisé par le nombre de personnes âgées de 15 à 64 ans (Recensement 2011).

ANNEXE 4 - LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL RÉGIONAL DES PARTENAIRES DU MARCHÉ DU TRAVAIL⁹

Membres représentant la main-d'œuvre

Réjean Bellemare	Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)
Esteben Harguindeguy	Syndicat québécois des employées et employés de service (SQEES-298-FTQ)
Stéphanie Dionne	Union des producteurs agricoles de Lanaudière (UPA)
Francine Ranger	Conseil central de Lanaudière (CSN)

Membres représentant la formation et les organismes communautaires

Darllie Pierre-Louis	Buffet Accès Emploi
Richard Desjardins	Centre multiservices des Samares
Marcel Côté	Cégep régional de Lanaudière
Patrick Capolupo	Commission scolaire des Affluents
Heather Cregg	Syndicat de l'enseignement de Lanaudière
Dominique Théroux	Centre Lanaudière d'emploi pour femmes

Services Québec Lanaudière

Giovanni Carboni	Directeur régional
------------------	--------------------

Membres représentant les entreprises

Caroline Thuot	Techno Diesel
Isabelle Perreault	Chambre de commerce de Rawdon
Stéphane Dignard	Recrutement Intégral
Jacques Chevrette	Les Papiers C.C.T. Inc.
Pascale Lapointe-Manseau	Chambre de commerce du Grand Joliette
James Paschini	Groupe ADF Inc.

Membres non votants

Nathalie Breault	Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation
Christian Gagné	Centre intégré de santé et des services sociaux de Lanaudière
François Perron	Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire
Robert Bédard	Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
Dominic Marcil	Commission de la Construction du Québec

9. En date de l'adoption au Conseil régional des partenaires du marché du travail du 30 mars 2017.

PLAN D'ACTION
RÉGIONAL
2017-2018